



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Le 19 septembre 2024**

**Le conseil de la communauté de communes Fier et Usses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à La Balme de Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.**

**Date de convocation du conseil de communauté : 13 septembre 2024**

**Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 22 - votants 32.**

**Présents :**

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Thomas BIELOKOPYTOFF, Elisabeth BOIVIN, Christian BOCQUET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

**Procurations :**

Carole BERNIGAUD à Yvan SONNERAT  
Dominique BOUVET à Christophe GUITTON  
Jean-Pierre CHAMBARD à Pierre AGERON  
François DAVIET à Brigitte TERRIER  
Karine FALCONNAT à Fabienne DREME  
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS  
Cécile LOUP FOREST à Henri CARELLI  
Virginie MATHIEU à Elodie DONDIN  
Christiane MICHEL à Yves GUILLOTTE  
Henri PERRIN à Maly SBAFFO

**Secrétaire de séance :** Elodie DONDIN

**N° 2024-85 : Conventonnement avec le CD74 sur la coordination et le financement du service public de la performance énergétique de l'habitat**

*Monsieur Pierre AGERON, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, rapporteur*

Depuis 2020, la CCFU conventionne avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie (CD74) pour mettre en place le service public de la performance énergétique (SPEEH). Appelé HSRE (Haute-Savoie Rénovation Energétique), ce service propose aux ménages un parcours global d'accompagnement à la rénovation énergétique intégrant toutes les étapes, du conseil à la réalisation des travaux, mais aussi des solutions de financement (62 aides différentes ont été identifiées). Il s'appuie sur le savoir-faire de tous les partenaires du logement, de l'énergie et de la construction. Ce service s'adresse également aux locaux du petit tertiaire (- de 1000 m<sup>2</sup>) et peut accompagner et structurer l'intervention des professionnels de la rénovation des bâtiments.

Le CD74 co-finance et coordonne ce dispositif à l'échelle de la Haute-Savoie afin de contractualiser avec les prestataires en charge des accompagnements, de piloter les instances de gouvernance, d'assurer le suivi financier (subventions, appels de fonds auprès des EPCI), etc.

La convention entre la CCFU et le CD74 est arrivée à terme au 31/12/2023. Dans l'attente du nouveau marché porté par le CD74 à compter de mai 2024, et pour ne pas avoir d'interruption de services, la CCFU avait contractualisé en direct avec le prestataire assurant les permanences et l'information du public (association ASDER) pour la période couvrant janvier à mai 2024.

Pour prendre en compte ces dépenses de la CCFU, bénéficiaire des subventions de l'Etat, et définir les modalités de fonctionnement du service jusqu'au 31/12/2024, il convient de conventionner avec le CD74 sur la base du nouveau marché signé en mai 2024.

Le fonctionnement reste identique au fonctionnement actuel avec un standard téléphonique, des permanences à l'Espace France Services, et des possibilités d'accompagnement des ménages en phase travaux.

Les modalités de ce fonctionnement et de son financement sont détaillées dans la convention ci-jointe.

Il est proposé au conseil communautaire :

- **D'autoriser** le Président à signer la convention ci-jointe de coordination et de financement du service public de la performance énergétique de l'habitat avec le CD74.
- **D'autoriser** le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

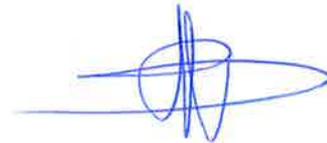
**Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.**

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,  
Henri CARELLI**



**La secrétaire de séance,  
Elodie DONDIN**



A blue ink signature of Elodie Dondin.